



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE LABELLE**



**9 décembre 2019**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le neuf décembre deux-mille-dix-neuf (9 décembre 2019) à dix-huit heures trente (18 h 30) à laquelle sont présents et forment quorum :

MME	La conseillère Louise Gaudreau
MM	Le conseiller Patrice Charette
	Le conseiller Yvan Guindon
	Le conseiller Gaétan Marier
	Le conseiller Réjean Nantel
	Le conseiller Michel Lefebvre

Sous la présidence du maire, M. Robert Bergeron. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 3 décembre 2019.

**3. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière, le président déclare la séance ouverte. Il est 18 h 30.

**4. RÉS. 262.12.2019 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Louise Gaudreau  
APPUYÉE par le conseiller Réjean Nantel  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
9 DÉCEMBRE 2019  
À 18 H 30**

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Prière / Moment de réflexion**
- 2. Présences**
- 3. Ouverture de la séance**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Règlements**

- 5.1 Dépôt du projet de règlement numéro 2019-313 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2020;



- 5.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2019-314 modifiant le règlement 2015-254 relatif au remplacement des puisards;
- 5.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2019-315 modifiant le règlement 2015-255 concernant une aide financière pour le remplacement des puisards;
- 5.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2019-316 relatif à un programme de revitalisation;

**6. Période de questions et réponses**

**7. Levée de la séance**

Adoptée

**5.1 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-313 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020**

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, le projet de règlement numéro 2019-313 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2020 est déposé au conseil par M. le conseiller Yvan Guindon.

**5.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-314 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2015-254 RELATIF AU REMPLACEMENT DES PUISARDS**

Le conseiller Patrice Charette donne un avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 2019-314 modifiant le règlement 2015-254 relatif au remplacement des puisards et procède au dépôt du projet de règlement numéro 2019-314.

**5.3 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-315 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2015-255 CONCERNANT UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LE REMPLACEMENT DES PUISARDS**

La conseillère Louise Gaudreau donne un avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 2019-315 modifiant le règlement 2015-255 concernant une aide financière pour le remplacement des puisards et procède au dépôt du projet de règlement numéro 2019-315.

**5.4 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-316 RELATIF À UN PROGRAMME DE REVITALISATION**

Le conseiller Patrice Charette donne un avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 2019-316 relatif à un programme de revitalisation et procède au dépôt du projet de règlement numéro 2019-316.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES**

Aucun citoyen n'est présent.



**7. RÉS. 263.12.2019 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Gaétan Marier  
APPUYÉ par la conseillère Louise Gaudreau  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 18 h 38.

Adoptée

\_(original signé)\_\_\_\_\_

Robert Bergeron  
Maire

\_(original signé)\_\_\_\_\_

Claire Coulombe  
Secrétaire-trésorière et  
directrice générale

Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_(original signé)\_\_\_\_\_

Robert Bergeron  
Maire